



**FÉDÉRATION NATIONALE DES
ASSOCIATIONS d'USAGERS
DES TRANSPORTS
DE LA RÉGION BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTE**

Président : Cédric JOURNEAU
Tél. : 06 83 23 50 77
Courriel : cedric.journeau@orange.fr

Vice-Président : Patrick NOBLET
Tél : 06 18 05 78 75
Courriel : pnoblet04@gmail.com

Siège Social : FNAUT Bourgogne - Franche-Comté
Bâtiment de la Visitation
27 rue de la Sous-Préfecture
39100 DOLE

Site internet : www.fnaut.fr/region/bourgogne-franche-comte/

**Mobilité : Les usagers attendent des engagements forts
de la Région Bourgogne Franche-Comté**

Dans un contexte social et économique compliqué mais dans lequel les besoins en mobilité sont de plus en plus nombreux, la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports Bourgogne Franche-Comté (FNAUT BFC) demande à la région Bourgogne Franche-Comté, une position claire et ambitieuse:

- A court terme : **L'augmentation de la tarification des abonnements TER (5%) et des billets occasionnels TER au 1er avril impacte durement les usagers qui connaissent aussi depuis le début du conflit social un service dégradé. La Région doit donc demander à la SNCF un geste commercial fort pour compenser cette diminution de l'offre de service aux abonnés. Les régions AURA et Grand Est ont fait dernièrement une demande identique.**
- A moyen terme : La renégociation de la convention TER doit proposer une augmentation d'offre et de services sur l'ensemble des lignes ferroviaires et routières de la région (cadencement, capacité du matériel,...). Elle doit être l'occasion d'améliorer l'accès aux régions limitrophes (Grand-Est, Île-de-France, Aura) et à la Suisse (transfrontalier) mais aussi de desservir plus finement les territoires denses avec la création de haltes ferroviaires (exemples : halte ferroviaire du pôle santé de Besançon, halte ferroviaire à Dijon Valmy ou Longvic).
- A long terme: Les négociations entre l'État et la région pour le volet mobilité du contrat de plan Etat Région (CPER) sont en cours dans un contexte de transitions nécessaires. Ce CPER doit permettre en priorité et pour leur pérennité, la régénération des infrastructures ferroviaires existantes fragiles comme les lignes Epinal Lure, Paray-le-Monial Moulins, Saint Claude Andelot ou Autun Etang-sur-Arroux.
- Alors que le premier programme de mise en accessibilité de gares s'achève, sauf pour Chalon, Mâcon et Nevers, il est urgent d'en établir un nouveau concernant, entre autres, Frasnay, Laroche-Migennes, Mouchard, etc. gares de correspondances qui imposent des changements de train pour des voyageurs à longue distance, à mobilité réduite ou souvent encombrés de lourds bagages.

Par ailleurs, la FNAUT rappelle son opposition aux fermetures de guichets (Besançon-Mouillère, Is sur Tille, Nuits Saint Georges, Louhans..) alors que la billétique et la numérisation de l'information ne sont pas accessibles à tous.

Enfin « la mobilité pour tous » doit se décider dans les bassins de mobilité et leurs comités de partenaires auxquels les usagers doivent être invités à participer.

Besançon le 17/04/2023

Contacts : Cédric JOURNEAU 06 83 23 50 77 ou Patrick NOBLET 06 18 05 78 75